

Pistes d'activités en autonomie à l'école élémentaire

L'enseignant veillera à éviter de proposer des activités occupationnelles sans objectif d'apprentissage qui risquent de démobiliser les élèves. En effet, les élèves en réussite pourront se dépêcher de terminer l'activité demandée pour ensuite aller s'occuper. Ne pas les confronter à des tâches plus complexes qui apportent une difficulté à surmonter peut amener ces élèves, habitués à une réussite facile, à se sentir en échec lorsqu'ils seront confrontés à un obstacle. D'autre part, les élèves qui rencontrent des difficultés ou mettent plus de temps pour réaliser une production n'ont pas la même possibilité d'accéder aux activités occupationnelles ce qui peut entraîner une frustration.

Les activités proposées en autonomie peuvent faire l'objet d'un plan de travail hebdomadaire, différencié en fonction des besoins des élèves.

L'élève qui travaille en autonomie, pour s'impliquer dans les activités proposées, doit savoir que l'enseignant aura un regard sur l'activité qu'il réalise seul. D'autre part, l'enseignant veillera à mettre à la disposition des élèves les outils qui permettent leur mise en autonomie (utilisation de cahiers ou d'affichages référents).

Exemples d'activités à proposer en autonomie :

- Activités de recherche préalables à une séquence d'apprentissage que l'enseignant mettra en œuvre.
- Activités de systématisation des apprentissages et entraînement répété qui doivent faire sens pour l'élève. Il doit savoir ce qu'il est en train d'apprendre et que ces exercices de systématisation font partie du processus d'apprentissage. L'enseignant peut préparer pour ces exercices des fiches auto – correctives. Il peut également proposer une utilisation de logiciels informatiques (pour l'entraînement à la restitution des résultats des tables d'addition ou de multiplication; à la distinction d'homophones grammaticaux...)
- Recherches personnelles en vue de l'élaboration d'un exposé en utilisant l'outil informatique. Un travail aura été mené en amont pour indiquer aux élèves les attendus relatifs à la présentation de l'exposé.
- Mise en place d'un rallye lecture sur une période définie. L'enseignant veillera à ce que des temps de lecture en autonomie soient prévus dans l'emploi du temps et ne reportera pas tout le temps de lecture des ouvrages proposés à la maison. On peut ainsi prévoir un temps de lecture autonome pendant le temps de prêt des livres. La différenciation pédagogique, permettant à tous les élèves de s'impliquer dans cette activité pourra se faire par le biais d'un nombre d'ouvrages défini à lire dans le cadre du rallye ou au travers d'ouvrages de difficulté différente.

- Jeux qui mobilisent des compétences ciblées par l'enseignant. Des jeux d'écriture pourront être réinvestis en veillant à valoriser les productions des élèves par une mise en commun. Les écrits finalisés seraient saisis sur traitement de texte, illustrés, consignés dans un porte – document qui serait mis à disposition des élèves de la classe et des familles. La mise en place de jeux ou de défis mathématiques sur lesquels les élèves réfléchiront en autonomie est également à favoriser. On pourra aussi proposer aux élèves de réinvestir en autonomie les situations de jeux proposées pendant la séance de langues.

Bibliographie :

Comment différencier la pédagogie, BATTUT Eric, BENSIMON Daniel, Retz, 2009

Enseigner dans une classe à plusieurs niveaux, GREFF Eric, KOKYN Jean, Retz, 2007